



Bien vivre à Saint-Donat-sur-l'Herbasse

N° 21

• Bulletin municipal d'information • Avril • Mai • Juin 2019

Saint Donat sur l'Herbasse *Festival* **INTERNATIONAL** DE FOLKLORE ET MUSIQUE DU MONDE Le 2, 8, 9, 10 et 11 juillet 2019 - place Chancel *si mauvais temps, spectacle reporté à la halle des sports*

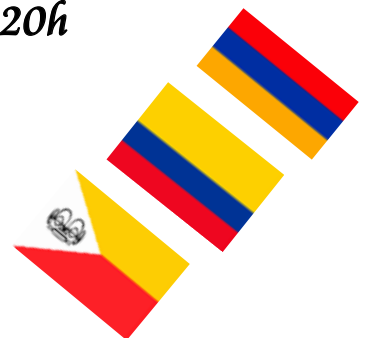


Spectacles gratuits à partir de 20h



Représentations :

Mardi 2 juillet – Corée du Sud
Lundi 8 juillet - Tanzanie
ainsi que sur le marché
Mardi 9 juillet - Arménie
Mercredi 10 juillet - Colombie
Jeudi 11 juillet - Îles Marquises



Renseignements à l'Office du tourisme - 04 75 45 15 32



Sonorisation : **Art en Ciel**
www.empi-et-riaume.com



La table de Jean-Jacques



ARDECHE
HERMITAGE
TOURISME

Le mot du Maire



Donat.

Les 4 médecins permettaient une couverture convenable de notre ville.

Le départ à la retraite d'un premier médecin sera suivi prochainement par un second en fin d'année 2019 a commencé à nous inquiéter.

En cours d'année 2018, j'ai évoqué ce problème à plusieurs reprises avec M. Le Préfet, Mme La Présidente du Conseil Départemental ainsi qu'avec Monsieur Le président d'ARCHE AGGLO, et bien sûr avec la Déléguée Régionale de l'Agence Régionale de la Santé.

Le Conseil Départemental de la Drôme dont je suis membre a fait de la redynamisation de l'offre de soins une priorité de mandat.

La Municipalité de Saint-Donat agit pour la santé de ses habitants.

La commune a, depuis longtemps, agi pour favoriser l'installation des médecins généralistes et des professionnels de santé.

Le 17 septembre 2004, la commune avait cédé à un prix préférentiel une parcelle de terrain pour la construction d'un cabinet médical où sont installés actuellement les médecins qui partageaient les charges afin de rendre plus attractif l'exercice de leur profession à St-

Le conseil Départemental agit sur 3 leviers :

- Il favorise l'installation de médecins généralistes
- Il veut innover en santé
- Il entend mailler et accompagner les territoires

L'aide départementale est prioritaire dans les zones d'interventions prioritaires comme le territoire de Saint-Donat.

En tant que Maire et Conseiller Départemental, je suis à l'écoute des citoyens depuis toujours et très sensibilisé par ces difficultés que pose le recrutement de nouveaux médecins.

Après analyse avec les services de l'Etat, de la Région et du Département, nous travaillons à différents scénarios.

Acquisition de la maison médicale existante appartenant aux médecins et extension de 150 à 200 m² ou la construction d'un pôle de santé pluridisciplinaire.

A ce jour, nous attendons différentes réponses des services concernés et vous pouvez compter sur ma détermination pour faire avancer très rapidement ce dossier.

Quant à la ville de Saint-Donat, les élus et moi-même nous sommes très attachés et mobilisés à faciliter l'installation de nouveaux médecins.

Aimé CHALEON

Chevalier de la Légion d'honneur
Maire de Saint-Donat-sur-l'Herbasse
Délégué à Arche-Agglo
Conseiller départemental délégué

Sommaire :

Le mot du Maire	2
Hommage M. Galland	3
Sécurité	4 et 5
Santé	6 à 8
CCAS - Travaux	9
Urbanisme	10 et 11
Médiathèque	12 à 14
Finances	15
Cimetière	16
Office de tourisme	17
Annonces	18
Personnel municipal	19
Patrimoine	20
Comité de jumelage	20
Folklore	21
Manifestations futures	22 et 23
Rétrospectives (Manifestations)	24
Environnement	25
Vie scolaire	26
Libre expression	27
Commémorations patriotiques	28

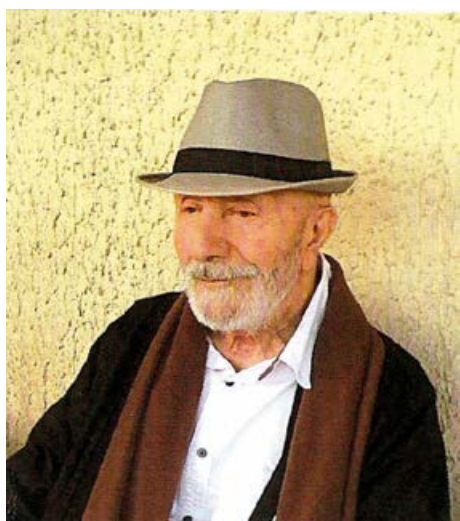


Site internet de la commune : **www.ville-st-donat.fr**
Conseillère déléguée : Pascale Vigouroux

Bulletin municipal d'information « Bien vivre à Saint-Donat » :
Directeur de la publication : Aimé CHALEON
Conseillère déléguée : Jacqueline Degroote
4 parutions : janvier - avril - juillet - octobre
Impression : DESPESE imprimerie : 2150 exemplaires.
Dépôt légal : A parution - Distributeur : société Distribal

Nous remercions toutes les personnes qui se sont associées à la conception de ce bulletin par le biais de leurs articles.

Hommage à Paul GALLAND, ancien maire de Saint-Donat-sur-l'Herbasse de 1969 à 1995



Paul GALLAND nous a quitté. Avec sa disparition c'est une page d'histoire de notre ville qui se tourne.

Aussi je souhaite au nom de nos concitoyens, rendre un dernier hommage et exprimer notre profonde gratitude à celui qui a tant fait pour Saint-Donat-sur-l'Herbasse, ville qu'il aimait profondément.

Elu premier magistrat de 1969 à 1995, dans cette ville encore marquée par ses blessures de guerre, il endossa à bras le corps son rôle de maire qu'il assumait avec passion tout au long de ses mandats. Pendant toutes ces années il a été constamment attentif à défendre les intérêts de sa commune et de ses concitoyens dans un esprit de solidarité et de justice.

Paul GALLAND aura été à la fois un maire humaniste, bâtisseur et très attentif à chaque habitant. Humaniste d'abord et avant tout parce qu'il a fondé ses valeurs sur l'histoire de

cette ville meurtrie par la guerre et ses représailles. Une expérience marquante pour le jeune homme d'alors qui s'est naturellement mis au service de ses concitoyens. Un engagement au service des autres qui ne s'est jamais démenti. Tout au long de sa vie publique Paul GALLAND aura été un élu guidé par ses valeurs humanistes héritées de son histoire personnelle.

Paul GALLAND était également l'élu visionnaire qui a engagé sa ville dans le XXI^{ème} siècle créant des équipements éducatifs, sportifs et culturels indispensables au rayonnement d'une ville. Et c'est avec succès qu'il fit de ce centre bourg une ville prospère et vivante.

En avance sur son temps, Paul GALLAND comprit le premier la nécessité de fédérer le territoire autour d'un projet commun. Il savait qu'il était possible de s'offrir ensemble ce que l'on ne peut s'offrir seul. Aussi naquit sous son impulsion en 1974 le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples du Pays de l'Herbasse, dont il fut le président jusqu'en 1989. Ce syndicat intercommunal regroupait les 9 communes de notre ancien canton, prémices d'une intercommunalité devenue depuis le socle de notre organisation territoriale.

Les plus belles empreintes de Paul GALLAND resteront la création de la base de loisirs de Champos, le collège du Pays de l'Herbasse et bien d'autres réalisations comme la rénovation du Palais Delphinal.

Empreint de bon sens, Paul GALLAND, nous laissera le souvenir d'un homme qui a fait face à toutes les épreuves, dévoué à sa commune et à ses concitoyens, il nous laissera le souvenir d'une vraie humanité, d'une modestie imperturbable et d'une générosité et d'une tolérance rares.

Que Paul GALLAND soit remercié pour tous les services qu'il a rendus et tous les soins qu'il a pris à préparer l'avenir de Saint-Donat et que ses proches sachent combien sa disparition attriste tous ceux qui l'ont connu et combien leur peine est partagée. Et pour faire écho à sa vie et à son engagement pour la commune et pour les autres je voudrais citer ces quelques mots de René Char, poète et ancien résistant : « Il n'y a pas deux conduites avec la vie : ou on la rêve ou on l'accomplit ». Quant à toi Paul, merci d'avoir choisi.

A ses enfants et ses petits-enfants, à toute sa famille, j'adresse en mon nom personnel, au nom de la municipalité et de toute la population de Saint-Donat, des condoléances sincères et les prie d'accepter, en cette cruelle épreuve, l'expression de notre sympathie émue et douloureuse.

Aimé CHALEON

Chevalier de la Légion d'Honneur
Maire de Saint-Donat-sur-l'Herbasse
Conseiller Départemental



Gendarmerie de Saint-Donat

Depuis le mois de juin 2018, la Police de Sécurité du Quotidien est venue modifier le système d'accueil sur la communauté de brigade de gendarmerie de ROMANS-SUR-ISÈRE, notamment par la fermeture de l'accueil de la brigade de ROMANS-SUR-ISÈRE.

Ainsi **l'ensemble de l'accueil se retrouve reporté tous les jours sur la brigade de ST-DONAT-SUR-L'HERBASSE** dont les horaires d'ouverture sont les suivants :

- de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00 les dimanches et jours fériés

De 18h à 19h le chargé d'accueil sera présent à l'unité pour assurer la permanence téléphonique et les urgences qui se présentent au portier.

Adjudant-chef BERGERON Julien
Commandant la brigade de Saint-Donat-sur- l'Herbasse



Rappel pour contacter la brigade de SAINT-DONAT il faut composer le 04.75.45.11.13 ou le 17 en cas d'urgence.

Opération tranquillité vacances

Restons vigilants.

Vous partez en vacances, n'oubliez pas de prévenir la police ou la gendarmerie.

L'opération tranquillité vacances, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la police et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée. Cette assistance des forces de l'ordre est entièrement gratuite. Elle peut être demandée pour toute absence prolongée et n'est plus limitée aux vacances d'été ou aux vacances scolaires.

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie, soit en personne, soit par une personne de confiance, résidant à proximité du lieu d'habitation : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages.

Informés, les victimes et leurs proches restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc...

Néanmoins, l'opération tranquillité vacances n'a pas vocation à assurer une surveillance constante du domicile des vacanciers.

Retour au domicile et fin de l'opération tranquillité vacances

L'opération tranquillité vacances prend fin au retour des habitants à leur domicile. Il n'est pas possible d'y avoir recours pour le faire surveiller pendant les heures de travail par exemple. Si les vacanciers reviennent chez eux à la date indiquée lors de l'inscription, la surveillance prendra simplement fin comme prévu. En cas de retour anticipé, les habitants doivent le signaler à la police ou à la gendarmerie sans attendre.

L'opération tranquillité vacances, comment ça marche ?

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum). Plusieurs possibilités :

- Sur place : au poste de police municipale ou dans la brigade de gendarmerie.
- Ou retourner le formulaire ci-joint par courrier : Police Municipale, Place Chancel, 26260 Saint-Donat-sur-l'Herbasse

Pour plus d'informations, contactez la police au 04.75.45.47.57



Opération tranquillité vacances

FICHE DE DEMANDE DE SURVEILLANCE D'UNE HABITATION Année 2019

1. RENSEIGNEMENTS SUR LE LOGEMENT

- Type : ☐ Appartement Nom de la résidence :
- Etage : D ou G Code Porte d'entrée :
- ☐ Maison individuelle
- Adresse : Numéro : Type de voie : Nom de la voie :
- Code postal : Ville :

2. DATES D'ABSENCE

- Date de départ : • Date de retour :

3. IDENTIFICATION SUR LE PROPRIETAIRE

- Nom : • Prénom :
- Tél. fixe : • Tél. mobile :
- Adresse : Numéro : Type de voie : Nom de la voie :
- Code postal : Ville :

4. PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'INCIDENT

- Nom : • Prénom :
- Tél. fixe : • Tél. mobile :
- Adresse : Numéro : Type de voie : Nom de la voie :
- Code postal : Ville :

5. OBSERVATIONS PARTICULIERES

- Alarme ☐ Piège ☐ Chien ☐
- Société de télésurveillance :
- Adresse complète :
- Téléphone : Fax :
- Autorise à entrer dans la propriété : OUI NON (barrer la mention inutile)

Je soussigné (e)..... reconnais que la présente demande n'engage en aucune manière, ni la responsabilité de la ville ni celle de la Police Municipale en cas de cambriolage, d'intrusion ou d'incidents divers. Cette opération est effectuée gratuitement par la Police Municipale.

Fait à Saint-Donat-sur-l'Herbasse, le

Signature du requérant(précédée de la mention « lu et approuvé »)



CCAS

La canicule, c'est quoi ?

Il y a danger pour ma santé lorsque :



Il fait très chaud.



La température ne descend pas, ou très peu la nuit.



Cela dure 3 jours ou plus.

En période de canicule, il y a des risques pour ma santé, quels sont les signaux d'alerte ?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

En période de canicule, quels sont les bons gestes ?



JE BOIS RÉGULIÈREMENT DE L'EAU



Je mouille mon corps et je me ventile



Je mange en quantité suffisante



J'évite les efforts physiques



Je ne bois pas d'alcool



Je maintiens ma maison au frais : je ferme les volets le jour



Je donne et je prends des nouvelles de mes proches

Plan canicule

La préfecture de la Drôme demande à chaque municipalité de recenser toutes les personnes fragiles ou qui n'ont pas de famille, qui se sentent isolées ou simplement qui souhaitent par sécurité, que le service social de la mairie les contacte, de temps en temps, lors des fortes chaleurs.

Nous vous demandons de **retourner au CCAS, le coupon ci-joint**, si vous vous sentez concernés ou si vous connaissez quelqu'un qui pourrait l'être.

CCAS : 11 rue Pasteur – BP 16 – 26260 Saint-Donat-sur-l'Herbasse – 04 75 45 04 04 ou 04 75 45 10 32

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Situation de famille : ☐ isolé(e) ☐ en couple ☐ en famille

Enfant(s) : ☐ oui ☐ non Si oui : ☐ à proximité ☐ éloigné(s)

Adresse :

Téléphone : / / /

Signature de l'intéressé(e):

Une mutuelle santé pour tous

Pour permettre à chaque Donatien d'avoir accès aux soins (consultations médicales, dentaire, optique, auditif, médecine douce, hospitalisation...), la commune de Saint-Donat souhaite négocier un contrat de « couverture santé » groupé.

Que vous soyez étudiants, personnes seules, couples âgés, familles, familles monoparentales ou simplement si vous exercez votre activité professionnelle sur la commune, la négociation d'une couverture santé complémentaire à l'échelle communale peut vous intéresser.

Afin d'obtenir les tarifs les plus attractifs possibles avec le maximum de prestations, la participation du plus grand nombre est essentielle.

Chacun y gagnera si nous nous mobilisons !

L'enjeu est de vous permettre soit de bénéficier d'une mutuelle au meilleur rapport coût-prestations si vous en avez déjà une, soit d'adhérer à une mutuelle si vous n'en avez pas à ce jour.

Nous vous remercions de prendre quelques minutes pour remplir ce questionnaire, sans engagement, qui va nous permettre de bâtir un cahier des charges répondant à vos besoins.

Aimé CHALEON
Maire de Saint-Donat-sur-l'Herbasse
Président du CCAS

Jocelyne FOULHOUX
Adjointe à la solidarité
Vice-présidente du CCAS

QUESTIONNAIRE COMPLÉMENTAIRE SANTE

A retourner avant le 31 août 2019

- Avez-vous déjà une complémentaire santé ? ☐ oui ☐ non
- Si oui, avez-vous :
 - ☐ une mutuelle santé individuelle
 - ☐ une mutuelle santé par votre employeur
 - ☐ la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C)
 - ☐ l'Aide à l'acquisition d'une Complémentaire Santé (ACS)
- Si non, pourquoi ?
 - ☐ trop cher
 - ☐ pas utile
 - ☐ autre (à préciser) :
- Dans votre foyer, qui est couvert par cette prestation ?

☐ Adulte 1	âge :	situation (étudiant, salarié, etc...).....
☐ Adulte 2	âge :	situation (étudiant, salarié, etc...)
☐ Adulte 3	âge :	situation (étudiant, salarié, etc...)
☐ Enfant 1	âge :	☐ Enfant 3 âge :
☐ Enfant 2	âge :	☐ Enfant 4 âge :



QUESTIONNAIRE COMPLÉMENTAIRE SANTE (suite)

A retourner avant le 31 août 2019

• Quelle est, actuellement, le nom de votre (vos) mutuelle (s) santé ?

• Etes-vous satisfait de votre (vos) mutuelle(s) santé ?

Optique	☐ oui	☐ non
Dentaire	☐ oui	☐ non
Auditif	☐ oui	☐ non
Hospitalisation	☐ oui	☐ non
Médecine douce (cure thermale, ostéopathe)	☐ oui	☐ non
Autres, précisez :	☐ oui	☐ non

• Quel est le coût mensuel de votre mutuelle santé ?

☐ Moins de 25 €	☐ entre 101 € et 150 €
☐ Entre 25 € et 50 €	☐ entre 151 € et 200 €
☐ Entre 51 € et 75 €	☐ plus de 200 €
☐ Entre 76 € et 100 €	

• Si vous n'avez pas de couverture santé complémentaire, pouvez-vous en expliquer les raisons ?

.....

.....

• Si la commune de Saint-Donat-sur-l'Herbasse négocie des contrats avantageux avec des mutuelles seriez-vous intéressé ?

☐ oui ☐ non

• Vos coordonnées (facultatives), si vous souhaitez que nous puissions vous recontacter :

Nom : Prénom :

Adresse :

Courriel :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

☐ Donatien ☐ non donatien travaillant sur Saint-Donat-sur-l'Herbasse

Vous pouvez ajouter, si vous le souhaitez, des informations complémentaires qui n'auraient pas été demandées dans le présent questionnaire.

.....

.....

Ce questionnaire est téléchargeable en ligne sur le site internet de la commune : www.ville-st-donat.fr

Les informations recueillies sont **confidentielles**. Elles seront utilisées uniquement dans le cadre de l'étude préparatoire à la mise en œuvre d'une mutuelle négociée.

Pour toutes questions, vous pouvez joindre Cathy MOULIN au CCAS au 04.75.45.04.04.

Merci de déposer ce questionnaire en mairie, au CCAS ou le renvoyer par courrier :

CCAS, 11 rue Pasteur, 26260 Saint-Donat-sur-l'Herbasse.

Avant le 31 Août 2019.



MDA ou Maison Départementale de l'Autonomie

La MDA est un lieu ressource unique pour faciliter les démarches et répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie et de leurs proches

Depuis le 1^{er} octobre 2018, la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) regroupe, la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et les services du Département en charge des personnes âgées et des personnes handicapées.

Pourquoi et pour qui ?

La MDA est un lieu ressource unique mis en place par le Conseil départemental de la Drôme, chef de file de l'action sociale, pour répondre aux besoins des personnes âgées, des personnes handicapées, ainsi qu'à leurs proches.

Située 42C avenue des Langories à Valence, elle assure l'information des MDA, évalue leurs besoins et les accompagne, en lien avec l'ensemble des partenaires concernés.

32 points d'accueil sur le territoire

Afin de faciliter l'accès au droit et à l'information, le département a souhaité développer des points d'accueil MDA, relais de proximité, sur l'ensemble du territoire en s'appuyant sur les centres médico-sociaux (CMS) du Département et les Centres communaux d'action sociale (CCAS) volontaires.

Dans tous les points d'accueil, les usagers pourront trouver une écoute attentive à leurs besoins, de l'information sur les aides et prestations auxquelles ils ont droit. Ils peuvent également avoir accès aux formulaires de demande de la MDA.

A noter que les brochures informatives remises aux personnes âgées et handicapées sont rédigées en langage facile à lire et à comprendre (FALC) pour faciliter la compréhension de tous.

Des permanences sont également assurées sur le territoire drômois en direction des personnes handicapées et de leurs familles par des bénévoles du Collectif Drôme Handicap. Elles permettent de bénéficier, en sus d'une information de qualité, du soutien du réseau associatif.

Trouver un point d'accueil :

Sur le site internet : **ladrome.fr** ou par téléphone : **04.75.79.70.09**

Sur notre territoire nord drôme : Saint-Barthélémy-de-Vals, **Saint-Donat-sur-l'Herbasse**, Saint-Paul-les-Romans, Romans, Pont-de-l'Isère, Châteauneuf-sur-Isère, La Roche-de-Glun.

A rappeler, chaque point d'accueil renseigne les administrés de leur commune.

TRAVAUX COMMUNAUX

Dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur d'assainissement, la commune continue les travaux de réfection des réseaux, cette année c'est la **rue des Balmes** qui a été choisie.

Ces travaux ont commencé à l'hiver 2018, et devraient se terminer à l'hiver 2019. Ils ont pour objet le remplacement des réseaux humides, eau et assainissement, et nous en profitons pour réaliser l'effacement des réseaux secs, en accord avec les différents concessionnaires, comme le Syndicat des eaux de la Veauvès, pour l'eau, GRDF, pour le GAZ, Enedis, pour l'électricité, France télécom, pour la téléphonie, et ADN, pour la fibre optique.

Actuellement, tous les travaux d'enfouissement sont réalisés, nous avons attaqué la pose des bordures et pour la période estivale, la première portion sera

remise en service.

Travaux de voirie :

Cet été plusieurs voiries feront l'objet de travaux partiels soit par réfection ou reprise de dégradations.



Travaux bâtiments

Selon les validations du permis de construire, les bâtiments préfabriqués de l'École Louis Aragon seront démolis afin d'être remplacés par une structure en dur.



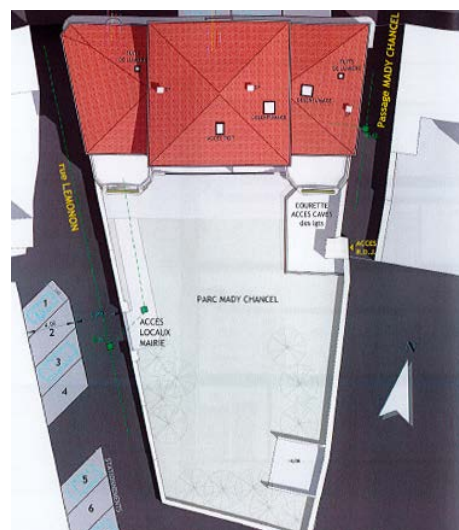
Maison Chancel Lemonon

Comme évoqué lors d'un précédent bulletin, la réhabilitation de cette demeure historique a reçu l'accord des services instructeurs et de l'Architecte des Bâtiments de France. Les travaux vont

pouvoir commencer et créer 11 logements, une grande salle municipale en rez de jardin et une salle communale à l'ancienne pharmacie. La convention sera signée cet été.



Façade nord, rue Pasteur



Futur collège public de St-Donat-sur-l'Herbasse

Le projet du futur collège public de Saint-Donat commence à prendre tournure. Il est élaboré selon le nouveau référentiel du département de la Drôme qui veut que le lieu soit un univers de rencontres, d'apprentissage et de socialisation. Ainsi, les espaces sont divisés en lieux plus calmes et d'autres plus animés. Les classes sont desservies par des coursives à l'air libre autour de la cour de récréation et non par des couloirs.

Les matériaux sont biosourcés et locaux comme le bois avec la gestion des eaux de ruissellement par des noues paysagères intégrées aux aménagements extérieurs.

Le collège accueillera 650 élèves, 50 salariés ainsi que des logements de fonction.

Le collège disposera d'un gymnase ainsi que d'un anneau sportif extérieur. La question s'est posée de mutualiser l'équipement afin de permettre aux associations donatiennes d'utiliser un tel lieu.

Un gymnase avec des équipements sportifs mutualisés

Le département donnant cette possibilité aux municipalités sous réserve d'un partenariat financier.

La commune a décidé de faire ce choix : il peut sembler évident en raison de l'ancienneté de la hall des sports, mais cela revêt un coût pour la commune qui doit assumer : une partie des investissements (surélévation, salle de convivialité, salle pour les associations). Le coût estimé est de 384 000 euros ainsi que la prise en charge des fluides (énergie) et des réseaux. ARCHE AGGLO a aussi participé au financement en ayant fait l'acquisition du terrain et en prenant en charge une partie des déplacements doux permettant les accès du collège au village. (budget 1,4 million d'euros). Le coût pour le département étant de 24 millions d'euros.

Au-delà de l'accueil des jeunes, c'est le dynamisme de notre canton qui est en jeu.



École primaire Louis Aragon

Les préfabriqués que nombreux donatiens ont fréquentés depuis plusieurs décennies vont laisser place à un bel aménagement. L'architecte a déposé le permis et les travaux pourront commencer dès que les autorisations seront reçues.





SAINT-DONAT SUR L'HERBASSE MÉDIATHÈQUE

Nombre de prêts : 7 livres

2 CD

1 revue

Pour 3 semaines.

Tous les premiers mercredis du mois :

Lecture et activités pour les enfants



Avec le Département, compris dans votre abonnement :



MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Maison VILLARD

25 Rue PASTEUR



Téléphone : 04 75 45 47 56

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h30 - 12h00

Mercredi : 10h00 -12h00 et 14h00 -18h00

Vendredi : 15h00 -18h00

Samedi : 9h30 - 12h00 et 13h30-17h00

Abonnement :

Abonnement annuel enfant : Gratuit

Abonnement annuel adulte Donatien : 11,00€

Abonnement annuel couple Donatien : 18,00€

Abonnement annuel adulte ARCHE AGGLO : 20,00€

Abonnement annuel adulte extérieur : 25,00€

Abonnement estivant (3 mois max) : 6.25€

Pour rester connecté :



mediatheque@ville-st-donat.fr



Médiathèque de Saint Donat sur l'Herbasse

Site de Médiathèque : <https://mediatheque.ville-st-donat.fr>



MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Retour en images sur notre soirée du 08 mars :

PAR ICI LA BONNE SOUPE :

Aux fourneaux : Sophie GAUBERT



A la lecture : Nadine DESPERT



Au quizz : Emmanuelle ANTHOINE



Le public :



LIVRES EN LIBERTE

Sur la place CHANCEL



A l'entrée de la Médiathèque



Médiathèque

En dehors des heures de permanences, des activités ont lieu à la Médiathèque ou en dehors de ses murs :

Lectures au cours des monstrueuses rencontres :



Participation au Troc de plantes :



La venue des classes pour emprunter des livres et écouter des histoires.

La venue du RAM (relais assistants maternelles) et de la crèche : Les Lutins.

La participation aux prix des 2 rives en partenariat avec la Médiathèque Départementale de la Drôme des collines et le lycée Henri Laurens de Saint-Vallier, pour 2019 le lauréat est : Laurent Gaudé.



La participation à la saison culturelle des Médiathèques de la Drôme, notre Médiathèque est sélectionnée, nous vous proposerons fin novembre en partenariat avec L'ADIL sur le thème :

ENERGIE ET ENVIRONNEMENT

Un atelier de fabrication de produits ménagers.



Réorganisation de la dette

Le resserrement des dépenses de fonctionnement et les réorganisations de services effectués ces cinq dernières années se sont traduits par des résultats financiers qui ont permis:

- L'absorption par la commune des charges nouvelles transférées par l'Etat ajoutées aux quatre difficiles années de baisses de dotations imposées par celui-ci,
- Un maintien au même niveau des taux d'impôts locaux, sans augmentation depuis 9 ans,
- Le financement des investissements par les seules disponibilités budgétaires, sans recours à l'emprunt.

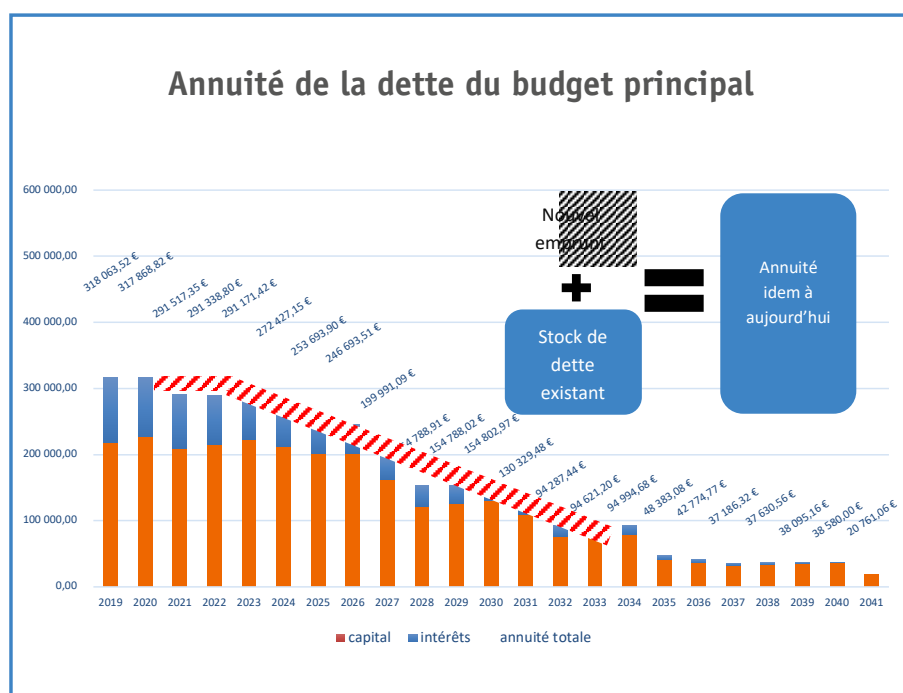
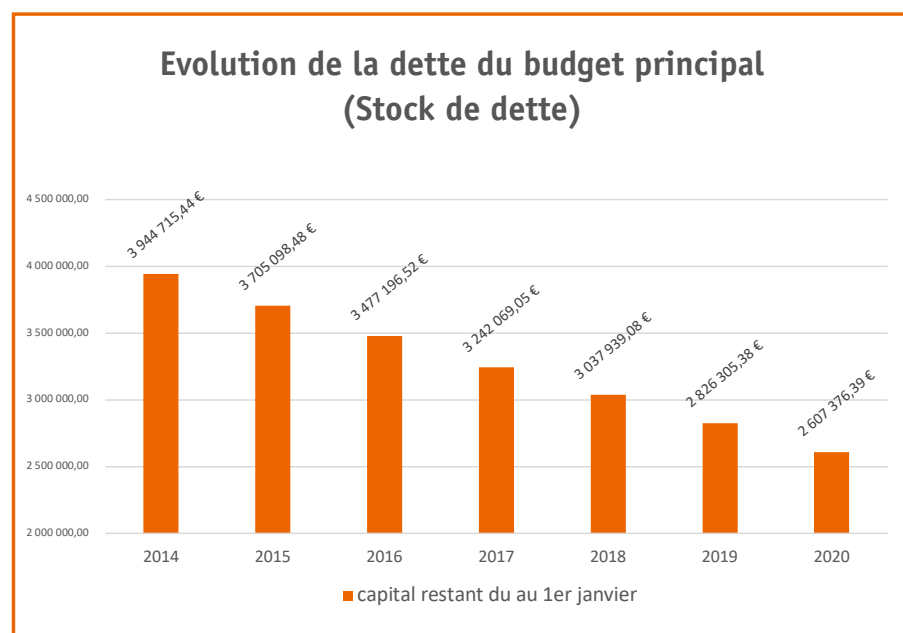
Aucune nouvelle charge d'emprunt n'ayant été contractée durant cette période, une diminution significative de la dette communale est enregistrée. Comparé à 2014, le désendettement de la commune au 1^{er} janvier 2020 s'élèvera à **1 337 339.05 €**, une **baïsse de - 34 %**.

Des circonstances favorables s'offrent aujourd'hui à la commune, en retour de ses efforts de désendettement et de taux d'intérêts à ce jour historiquement bas, de l'ordre de 1 %.

Une opération globale de renégociation de la dette a été engagée dans l'objectif d'une révision des taux d'emprunts bancaires en cours afin de les alléger et ainsi dégager au 1^{er} janvier 2020, la possibilité de financer les investissements futurs que constituent les travaux de remplacement des classes préfabriquées de l'école Aragon par un bâtiment neuf en dur, une rénovation/réhabilitation de la Mairie et couvrir les frais d'étude d'un projet de nouveau centre médical.

La mise en place de ce nouveau financement doit se faire **sans alourdir le niveau actuel d'annuité** (Annuité = Charge cumulée de remboursement capital + intérêts) en visant une tendance représentée dans le graphique ci-contre.

	1-Jun	1-Jul	1-Aug	1-Sep	1-Oct	1-Nov	1-Dec
1.307,85	1.240,64	1.235,42	939,09	1.300,67	843,29		
0,00	698,18		0,00	40,07	0,00		
115,80	78,42	38,16	15,62	256,67	25,46		
7,03	1.485,22	6.062,23	447,24	16.048,05	349,55		
7,05	677,87	503,91	1.094,97	5.620,31	2.560,60		
	0,00	310,01	3.142,38	9.779,24	14.693,66		
	0,00	670,64	1.259,50	4.294,85	7.473,24		
	83,58	39.386,87	17.848,02	34.414,47	0,00		
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
		19.577,90	11.799,74	14.874,16	33.010,21		
		1.335,55	21,76	865,15	348,10		
		0,00	0,00	12.032,74	24.740,68		
				0,00	4.387,73	18.444,80	



Cimetière

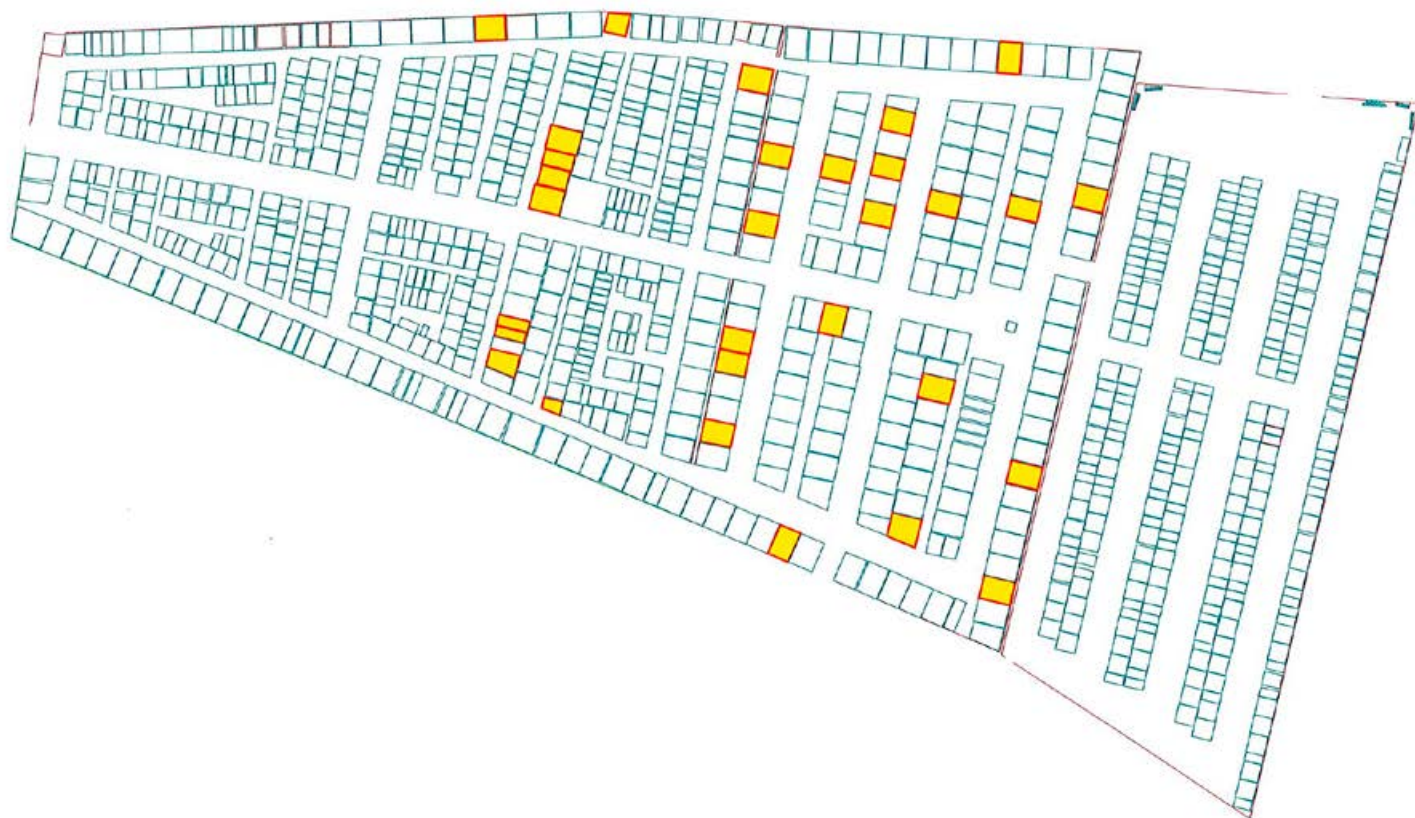
Dans le cadre de la reprise de concessions perpétuelles en état d'abandon

La commune recherche des descendants ou ayants-droits des concessions suivantes et remercie la participation des donatiers pour information :

N° Concession	N° Emplacement	N° Concession	N° Emplacement
51	AI005	135	BIII231
67	AI006	1452	BIV209
74	AI008	54	M048
41	AI017	218	M056
13	AIV005	367	M060
3	AIV006	44	M103
1505	AIV007	1458	M104
20	AIV008	1459	M107
175	BI255	71	M113
194	BI261	1474	M124
104	BII184	1479	M129
187	BII237	1492	M141
102	BIII174	1496	M164
106	BIII176	1499	M167
116	BIII178	207	M245

Plan des emplacements affiché en Mairie et au Cimetière

Merci de contacter la Mairie Service Cimetière au : 04 75 45 10 32



Office de tourisme : réouverture

Après quelques mois de travaux, le bureau d'accueil de Saint-Donat a ré-ouvert ses portes dans un nouvel espace lumineux, accueillant et confortable.

Retrouvez les informations touristiques du territoire Ardèche Hermitage et ses alentours, des idées de sorties, les manifestations, ainsi qu'un espace billetterie.

Horaires d'ouverture en Juillet et Août :

Du lundi au Vendredi de 9h30 à 12h30
et de 14h à 18h30
Samedi, Dimanche et jours fériés de
9h30 à 12h30

Septembre- Octobre / Avril à Juin

Du lundi au samedi matin de 9h30 à
12h et de 14h à 18h

Novembre à Mars

Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi
matin de 9h30 à 12h et de 14h à 18h

Contactez nous au **04.75.45.15.32**
Mail : **info@ah-tourisme.com**
Web : **www.ardeche-hermitage.com**



Un été tout en couleur avec les Estivales de l'Office de tourisme : 1 animation par jour !

Pas question de s'ennuyer cet été en Ardèche Hermitage, tous les jours seront ponctués de visites ou d'animations dont certaines inédites !

Les animations du côté de Saint Donat :

Les mercredis soirs (20h) en famille ou entre amis, et pour tous ceux qui adorent déambuler à la recherche d'une énigme à résoudre, réservez votre soirée du mercredi à 20h ! Une aventure inoubliable vous attend à **St-Donat-sur-l'Herbasse** ou Boucieu-le-Roi et qui fera de vous un « héros ».

En effet le « spectateur » devra accomplir un certain nombre d'actions « héroïques » comme répondre à des questions posées par des comédiens ou effectuer des actions à la demande de celui-ci, explorer les lieux ou s'orienter en résolvant des énigmes originales pour aller d'un point à un autre. **Ce jeu nommé « le retour de l'anneau »** est inspiré par la trilogie à succès du « Seigneur des anneaux » et il est proposé par la compagnie de l'Enfant bleue (basée sur Lamastre) à la demande de l'Office de Tourisme Ardèche Hermitage. Belle idée pour découvrir « autrement » les Villages de caractère de St-Donat-sur-l'Herbasse et Boucieu-le-Roi.

Cette animation a d'ailleurs été primée au niveau départemental avec l'obtention d'un prix récompensant la mise en valeur du village de caractère de Boucieu-le-Roi.

NOUVEAUTÉ : tous les Vendredis : Visite Gourmande à Saint-Donat :

Impossible d'être attentif quand on a le ventre vide, c'est bien connu ! Aussi nous vous proposons une visite de St-Donat un peu particulière car ponctuée de dégustations. Partons à la découverte de l'histoire mouvementée de St-Donat, suivons la bonne odeur de la pogne et gardons les papilles en éveil.

Visite qui aura lieu tous les vendredis à 10h au départ du bureau d'accueil de St-Donat.

NOUVEAUTÉ : tous les Mercredis matins à 10 h :

Animation nature « Raconte-moi ton paysage » à Chavannes

Cette année nous explorons les richesses naturelles de notre beau territoire. En famille nous partons à la découverte d'un paysage, de son histoire, de sa faune et de sa flore. Un moment de partage où l'on peut écouter le paysage, le sentir et surtout le goûter.

Visite qui aura lieu en alternance sur les bords de la Daronne (départ arboretum de St-Félicien) et aux abords de l'étang du Mouchet à Chavannes.

VISITES PAYANTES ET SUR RÉSERVATION AU PRÉALABLE

auprès de l'Office de Tourisme **ARDÈCHE HERMITAGE** au **04 75 08 10 23**
infos complémentaires sur **www.ardeche-hermitage.com**

ADMR nouveaux locaux

L'ADMR de ST-DONAT-SUR-L'HERBASSE installe ses bureaux dans les locaux de l'ancienne Trésorerie générale, à côté de la poste.

Adresse :

4, Clos Baudoin – 26260 – ST-DONAT-SUR-L'HERBASSE

N° de téléphone inchangé : **04 75 71 35 66** et **06 27 04 63 07**

Secrétariat ouvert :

lundi, mercredi de 9 à 11 h - mardi, vendredi de 9 h à 12 h

E-mail : stdonat@admr26.fr



Discours d'inauguration



Les officiels et les bénévoles au moment de couper le ruban symbolique

La cérémonie se poursuit autour du verre de l'amitié.

GARAGE TRACOL Jean changement de propriétaire

Jean TRACOL, Agent RENAULT-DACIA, prendra sa retraite le 31 juillet prochain, date à laquelle il confiera sa clientèle à son successeur **M. Emmanuel TEIXEIRA** (présent dans le réseau RENAULT depuis 25 ans) qui continuera l'activité avec l'ensemble du personnel.

Les services proposés dédiés à l'automobile sont :

- la vente de véhicules neufs RENAULT - DACIA,
- la vente de véhicules d'occasion,
- l'entretien et la réparation (mécanique et carrosserie) des véhicules toutes marques.

Le garage est ouvert, ZA la Gare, 5 rue de la Cave, (du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30).

Tél. : 04.75.45.12.57

Mail : garage.tracol@wanadoo.fr



Du mouvement dans le personnel municipal



Départ à la retraite de la comptable Evelyne GOURDELON



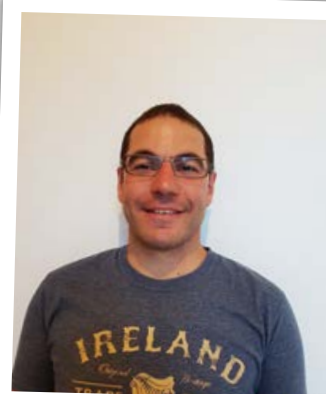
Corine KOKACH
service comptabilité



Marie FRAISSE
service ressources humaines



Jérôme PASCAL
service espaces verts



Julien TRACOL
services techniques-voirie

Les Sentiers-Lectures du Patrimoine du Pays de l'Herbasse : « Résister à Saint-Donat »

Le patrimoine du Pays de l'Herbasse propose 3 « Sentiers-lectures » cet été 2019. Ce sont des déambulations à pied sur la trace des Résistants et des faits historiques de 1940 à 1944. Des lectures de témoignages de Donatiens de l'époque et de textes d'Elsa Triolet et Louis Aragon, écrivains engagés cachés à Saint-Donat entrecourent la visite.

Samedi 20 juillet « Sentier – lectures jusqu'à la Croix Bleue » :

Départ à 8h30 à côté de l'Office de Tourisme, retour à 12h, même endroit. Prévoir eau et bonnes chaussures. Gratuit.

Samedi 17 août « Sentier – lectures jusqu'à St Andéol » :

Départ à 8h30 à côté de l'Office de Tourisme, retour à 17h, même endroit. Prévoir eau, pique-nique de midi et bonnes chaussures. Gratuit.

Samedi 21 septembre (journées du patrimoine) « Sentier-lectures à Saint-Donat » :

Départ à 14h30 à côté de l'Office de Tourisme, retour à 16h, même endroit. Gratuit.

Renseignements : 04 75 45 22 67
patrimoine.herbasse@gmail.com



Elsa Triolet et Louis Aragon à Saint-Donat

Comité de jumelage

Soirée du comité de jumelage du 30 mars

Le Comité de Jumelage de Saint-Donat a organisé le 30 mars dernier, une soirée soupe et karaoké qui a connu un vif succès.

A l'entrée de la MJC, plusieurs tables avaient été dressées pour recevoir les soupes à déguster : soupe aux crevettes, soupe indienne, soupe au céleri/bleu d'Auvergne et bien d'autres encore étaient proposées à la dégustation gratuite. Chacun a ainsi pu découvrir de nouvelles sensations gustatives et apprécier les talents de marmitons bénévoles du Comité.

Un vin chaud était également proposé aux participants avant de prendre place dans la salle où chacun pouvait se restaurer.

Françoise Roustan, Présidente du Comité, après avoir remercié la MJC pour le prêt de la salle, souhaita tout d'abord la bienvenue aux nombreux participants puis remercia de leur présence Emmanuelle Anthoine, députée de notre circonscription ainsi que les représentants de la Municipalité.

Elle souligna aussi l'importante implication des élèves des classes d'Allemand de Mme Evelyne Bourgeon, professeur d'Allemand au Collège de l'Herbasse de St Donat pour leur participation active à cette soirée. En effet, Mme Bourgeon et ses élèves, avaient préparé de nombreux délicieux gâteaux, particulièrement appréciés, qu'ils ont proposés à la vente. Le bénéfice de cette vente de gâteaux a permis de contribuer au financement de la soirée organisée avec les correspondants allemands d'Ottoboren lorsqu'ils sont venus à St Donat, dernièrement.

La Présidente annonça aussi les dates des prochaines importantes manifestations : le weekend du **14/15 septembre, réception officielle de la délégation italienne d'Oulx à Saint-Donat.**

Pour cet événement notoire, différentes manifestations seront organisées à Saint-Donat, pour célébrer le 30^{ème} anniversaire de jumelage.

Une semaine plus tard, le **21/22 septembre**, le Comité de Jumelage de St Donat se rendra à **Ottoboren** pour célébrer le 25^{ème} anniversaire du jumelage. Ce déplacement en Allemagne se fera en car. Des places sont encore disponibles et les personnes intéressées peuvent contacter Françoise Roustan au 06 07 12 33 35 ou nous joindre par mail à l'adresse suivante : comitedejumelagesaintdonat@orange.fr

Au cours de la soirée, chacun a pu se restaurer à sa guise et s'essayer au karaoké sur des chansons des années 80. Ce fut une belle soirée, pleine de convivialité où on a pu noter la présence de plusieurs familles de collégiens.



Manifestations à venir

Festival de folklore

Dernière ligne droite : Dernière réunion de préparation de la venue des groupes folkloriques à Saint-Donat, avec les responsables du groupe EMPI et RIAUME, quelques élus de la municipalité au côté de Claude FOUREL, 1^{er} adjoint, responsable de la culture.



Du 2 au 11 juillet, Place Chancel à 20h.

(si pluie, halle des sports)

PROGRAMME

Mardi 2 juillet : Corée du Sud

Un groupe de ce pays remplacera le groupe espagnol prévu à l'origine

Lundi 8 juillet : Tanzanie

« Ensemble national Lumumba »

Prestation sur le marché, le lundi matin, rue Georges Bert.

Mardi 9 juillet : Arménie

« Ensemble BERT »

Mercredi 10 juillet : Colombie

« Ensemble Ballet Las Américas »

Jeudi 11 juillet : Les Iles Marquises

« Ensemble Kaipeka o te Kaikaiana »

Colombie



Iles Marquises



Tanzanie

Arménie



Manifestations à venir

Manifestations-théâtre Don Juan

La Compagnie Alain Bauguil revient dès juillet 2019 à la rencontre de son public avec une nouvelle création : **Don Juan**. Une adaptation et une mise en scène de Bruno Gare qui avait déjà signé celle du **Malade Imaginaire** en 2014.

D'après Molière, adaptation libre de Bruno Gare Tournée des Tréteaux du Fenouillet 2019 : « **Don Juan ?** »

Mardi 16 juillet à 21h

Saint-Donat-sur-l'Herbasse - Cour de la Collégiale

La Compagnie **Alain Bauguil** revient dès juillet 2019 à la rencontre de son public avec une nouvelle création : « **Don Juan** ». Une adaptation et une mise en scène de **Bruno Gare** qui avait déjà signé celle du « **Malade Imaginaire** » en 2014.

Notre héros s'appelle Monsieur Jean. C'est un « Don Juan » des temps modernes.

Il est l'incarnation séduisante du triomphe absolu du modèle libéral, de la domination de la classe supérieure sur la classe populaire, mais aussi de la main mise sans partage d'un système patriarcal ancestral sur les femmes.

Scandales financiers, harcèlements en tous genres...

En même temps que la parole des femmes se libère les mentalités évoluent.

Nous suivons ici un Don Juan, plus que jamais d'actualité qui se retrouve dans une multitude de situations aussi cocasses que coquines et « **Vice vers ça !** » ...



Bruno Gare

Il intervient en clown dans les hôpitaux pour enfants, au sein du Rire médecin depuis 2001.



Concert jazz manouche le 31 juillet à 20h30

dans la cour du Palais Delphinal (si pluie, dans la Collégiale) par le groupe « Un nerve de Swing ».

Ce groupe est composé de musiciens venant d'horizons musicaux variés et se compose de 2 guitares, 1 violon et 1 contrebasse.

Organisé par la municipalité de Saint-Donat, ce spectacle est gratuit.



Manifestations à venir

Festival Bach

Le CMI J.S. Bach anime de nouveau, depuis 2018, le Festival Bach de Saint-Donat.

Le thème de l'édition 2019 « **Bach et l'esprit féminin** » sera illustré par des musiciens talentueux, familiers de Bach et de la musique baroque (Benjamin Alard, Le Concert de l'Hostel Dieu,...) et par une programmation originale et diversifiée. Il

permettra d'apprécier des solistes renommés (Magalie Léger, Giuseppina Bridelli, Myriam Arbouz, Paulin Bündgen, Benoît Haller) et des ensembles musicaux se produisant à Saint-Donat pour la première fois : l'Orchestre Baroque de Montauban, La Chapelle Rhénane, Consort de flûtes Brouillamini, Unidos da Batida.

Vendredi 2 août - Collégiale Saint-Donat

21H00 - *Stabat Mater, Pergolese*

Les Passions, Orchestre Baroque de Montauban
Magali Léger (soprano), Paulin Bündgen (alto), J.-M. Andrieu (direction)

Dimanche 4 août - Cloître de la Collégiale Saint-Donat

21H00 - *Bach au Marimba*

Trio SR9

Mardi 6 août - Collégiale Saint-Donat

21H00 - *Naissance-Renaissance, de Schütz à Bach*

La Chapelle Rhénane, B. Haller (direction)

Jeudi 8 août

18H30 - Palais Delphinal Saint-Donat

Conférence : Anna Magdalena et l'entourage féminin de J.S. Bach - Philippe Lesage Entrée libre

21H00 - Collégiale Saint-Donat

Anna Magdalena Bach

Myriam Arbouz (soprano) et Benjamin Alard (orgue et clavecin)

Vendredi 9 août - Prieuré de Charrière Châteauneuf de Galaure

21H00 - *Flûtes en fugue*

Consort de flûtes Brouillamini

Dimanche 11 août

19H00 - Cloître de la Collégiale Saint-Donat

Batucabach

Unidos da Batida (Batucada et flûtes)

21H00 - Collégiale Saint-Donat

Duel, Handel vs Porpora

Le Concert de l'Hostel Dieu

Giuseppina Bridelli (mezzo), F.E. Comte (direction)

Samedi 17 août - Collégiale Saint-Donat

20H30 - *Concert de Clôture de l'Académie chant et orgue*

En partenariat avec les Amis de l'orgue de Saint-Antoine l'Abbaye
Libre participation

Samedi 12 octobre - Collégiale Saint-Donat

20H30 - *Barbara Strozzi, La donna barocca*

Heather Newhouse (soprano), Le Concert de l'Hostel Dieu

Samedi 14 décembre - Collégiale Saint-Donat

20H30 - *Grand concert de Noël : Un Noël anglais*

Chœur du Concert de l'Hostel Dieu (M. Delgadillo Espinoza, direction)



Billetterie :

Offices de tourisme de Saint-Donat, Tain, Tournon, 04 75 08 10 23.

Après chaque concert, **RENCONTRE AVEC LES MUSICIENS**,
autour d'un buffet offert par LA CAVE DE CLAIRMONT et l'équipe du CMI J.S. Bach.



Concert de la Saint-Donatien

Les spectateurs étaient venus nombreux partager cette fin d'après-midi du 26 mai en musique.



De la Musique... Pour ce 12^{ème} concert de la saint-Donatien, les cuivres étaient mis à l'honneur. Tout d'abord parce que les musiciens de l'Ensemble instrumental de l'Herbasse ont invité l'Ensemble de cuivre de Bourg de péage à faire retentir, en seconde partie, le son de leurs instruments dans cette belle cour du palais Delphinal de Saint-Donat, sous la direction de leur chef d'orchestre Claude CORBIN.

La musique, c'est aussi l'**Ensemble instrumental de l'Herbasse**, sous

la direction de cette fabuleuse **chef d'orchestre Ani Yakhinian**, qui est entrée en piste dès les premières notes de musique et a transporté les spectateurs, venus nombreux, dans le monde du cirque.. tantôt dans l'humour, tantôt dans l'émotion, bref un vrai moment de plaisir...

Sans oublier ce duo de vibraphones... entre spectacle et prouesse musicale, Ani et Mathieu de la classe de percussion de Bourg de péage ont envouté le public, les musiciens.

Des Surprises... **Les musiciens de l'EIDH et sa présidente Christelle ROZIER** n'ont pas oublié, en ce dimanche, de célébrer les mamans par un morceau de musique spécialement dédié.

Les surprises étaient aussi présentes lorsque Christelle ROZIER et Henri Gauthier, doyen de l'EIDH ont remis à 5 musiciens des médailles de la Confédération musicale de France pour leurs pratiques musicales amateurs dans une harmonie.

Là encore, la multi-génération, si présente dans l'EIDH, était mise à l'honneur.

François GRENIER, Trompette et Euphonium a reçu la Médaille d'instrumentiste d'or de CMF(Confédération musicale de France) pour 40 ans de musique d'harmonie et d'ensemble amateur.

Michel CHAIX et Claude CORBIN, l'un tromboniste, l'autre trompettiste ont été tous deux médaillés instrumentistes d'or – vétéran avec palme de la CMF- pour plus de 60 ans de musique d'harmonie et d'ensemble amateur.

Des parcours exemplaires et atypiques qui font, de la musique amateur, une richesse....

Sans oublier cette jeunesse qui apporte ce brin de folie dans la musique, cette dynamique de groupe, la présidente de l'EIDH ne pouvait pas décorer des musiciens sans mettre à l'honneur 2 de ces jeunes musiciens par la remise d'une clé de sol, distinction d'encouragement, pour plus de 5 ans de pratique de musique d'ensemble à **Mareen ARNAUD** 16ans, clarinette, et **Clément ROZIER** 15 ans, trombone.

De musique en surprises... cette 12^{ème} édition du Concert de la saint-Donatien fut un succès pour le plus grand plaisir du public impatient de les retrouver lors d'un prochain évènement...La fête de la musique !



2^e Troc de plantes



Marais des Ulèzes

Une belle balade organisée ce samedi 8 juin au marais des Ulèzes, des participants curieux et une météo favorable à l'observation.



Nuisance et réglementation

Suite à un nombre croissant de plaintes, il est donc inévitable de rappeler quelques règles.

ARRETE PREFECTORAL N° 2015183-0024 du 2 juillet 2015 : « REGLEMENTANT LES BRUITS DE VOISINAGE SUR LE DEPARTEMENT DE LA DROME »

- Article 12 Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit.

- Article 13 Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation,

de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de leurs activités ou des appareils, machines et instruments qu'ils utilisent ou des travaux qu'ils effectuent. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, **notamment les tondeuses à gazon,**

tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que de 08h30 à 12h et de 14h30 à 19h30. Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés.

- Article 14 Les particuliers, propriétaires ou utilisateurs de piscines, sont tenus de prendre toutes mesures afin que les installations techniques ainsi que le comportement des utilisateurs ne soient source de nuisances pour les riverains.

ÉCOLE LOUIS ARAGON

Important Nouveaux horaires de l'école Louis Aragon à compter du 2 septembre 2019

7H15-8H20	8H20-8H30	8H30-11H30	11H30-13H30	13H30-13H40	13H40-16H40	16h40-18h30
						
Garderie	Accueil école	École	Pause méridienne	Accueil école	École	Garderie

COLLÈGE PENDILLON

Une année riche en projets

L'année scolaire qui se termine aura été une année riche en projets pour les élèves du collège Pendillon ; voyage en Angleterre, pour les anglicistes, échange en Espagne pour les hispanistes, séjour à Rome pour les latinistes et voyage à Cracovie / Auschwitz, pour les élèves de troisième, pour n'en citer que quelques uns.

Résolument tourné vers le Monde, le projet éducatif de l'établissement accorde la part belle à l'extérieur, sous quelque forme que ce soit.

Par exemple, donc, les élèves latinistes du cycle 4 ont pu découvrir le berceau de la romanité et tout un pan des origines de notre culture au cours de leur voyage à Rome du dimanche 5 au au vendredi 10 mai, et découvrir toutes les richesses de la cité antique : de l'incroyable Colisée au site de Tivoli, en passant par Ostia Antica l'ancien port de Rome et bien d'autres merveilles encore. Et les élèves

ont même pu retourner dans le temps à l'aide du Time elevator, expérience multisensorielle unique très prisée des visiteurs.

Si les élèves latinistes de l'établissement ont pu remonter dans le temps, les élèves hispanistes ont pu eux, se plonger dans la culture espagnole, grâce à l'échange mis en place depuis trois ans maintenant, avec le collège Reguissol de Santa Maria de Palautordera.

Ici aussi, une expérience culturelle riche au cours de laquelle les collégiens ont été mis en relation avec un correspondant dans l'objectif que chacun tisse des liens avec l'autre et rende pérenne cet échange.

Ainsi, au mois d'avril les collégiens français ont été reçus dans les familles de leur correspondant et ont pu découvrir la vie d'une famille espagnole avant que les adolescents, à leur tour, ne viennent passer une semaine à Saint-Donat et ses environs afin de découvrir notre région et

la culture française.

A chaque fois, et dans les deux sens, les professeurs accompagnateurs avaient prévu des activités ludiques et culturelles afin que le volet pédagogique ne soit pas mis de côté.

Deux projets parmi tant d'autres, et qui seront renouvelés à l'avenir, pour le plus grand bonheur des élèves.



Réception des espagnols en Mairie



Retour des donatients



Réservée aux composantes du conseil municipal

Listes d'opposition

Au fil des jours...

➤ Nous tenons à rendre hommage à **Paul Galland**, un Donatien remarquable qui vient de disparaître. Ses propres mots pour l'avenir : « *Continuez vos propres vies dans la droiture. N'ayez pas peur des responsabilités, elles vous grandiront* » éclairent sur ce qui a guidé sa vie publique. **Droiture**, comme celle qui le poussa, jeune ouvrier en chaussures, à s'engager contre l'occupant nazi et ses complices. **Responsabilités**, assumées en devenant maire de Saint-Donat en 1969 et pendant 26 ans, puis conseiller général socialiste de 1976 à 1982, pour endiguer le déclin qui frappait alors son village : population en baisse, crise profonde de l'économie locale (agriculture, chaussures, textile). Ajoutons **clairvoyance** qui le conduisit dès le début des années 1970 à entraîner la vallée de l'Herbasse toute entière, de Clérieux à Montrigaud, dans la coopération entre communes : une **attitude pionnière** dans la Drôme, qui rencontra alors bien des réticences mais apporta d'importants moyens indispensables au développement local.

➤ **Climat, énergie, pollution** : l'avenir de l'humanité est en péril, plus aucun doute.

Que faire ? Qu'est-ce qui a été fait ? Qui doit commencer à faire ? Il nous semble évident que c'est d'abord aux élus, à travers les actions qu'ils engagent pour la collectivité, de montrer qu'ils ont pris pleinement conscience de la nécessité de ce que l'on appelle désormais « la transition ».

Que constate-t-on ? Que notre commune comme notre communauté Arche Agglo sont très **très en retard** ! Bientôt 4 ans que le Plan Climat Air Énergie, voté par nos députés en août 2015, a fixé des objectifs impératifs à atteindre dès 2030. Et c'est seulement le 1er avril (!) 2019 qu'Arche Agglo a signé enfin une simple « déclaration d'intention ». Encore son calendrier ne prévoit-il pas de disposer du plan des actions à réaliser avant le premier trimestre 2020 ! Est-ce une façon responsable de répondre à l'urgence ?

Conformément au modèle de **démocratie participative** qui a inspiré la création de notre groupe « Engagés pour St-Donat » nous souhaitons par ailleurs que se constitue au plus vite un large groupe de travail d'habitants qui prépare le **programme de mise en place de la transition énergétique pour Saint-Donat** dont pourrait être porteuse la municipalité qui sera élue en 2020. Nous invitons les personnes intéressées par notre démarche à nous contacter.

➤ Bon été à tous.

Isabelle Vietti, Isabelle Volozan-Ferlay, Pierre Boissy, J.-Michel Effantin

Les élus SDA communiquent

Lors du dernier conseil municipal, nous avons été satisfaits d'apprendre que Monsieur le Maire menait une réflexion active et était très investi dans des projets permettant à moyen terme l'installation de nouveaux médecins dans notre commune (rachat des cabinets existants ou construction d'une maison médicale publique). Les préoccupations des Donatien ont été entendues, pour leur plus grand bien !

Isabelle GUILLIAUMET et Alexandre BAILLET
Conseillers municipaux SDA.

La Majorité municipale

Les élus
de la majorité municipale
vous souhaitent
un excellent été.

PROCHAIN BULLETIN N° 22

La date limite pour envoyer les articles et les photos que vous souhaitez voir paraître dans le prochain bulletin est le samedi 7 septembre 2019.

Adresse : contact@ville-st-donat.fr

Commémorations



Remise de la croix du combattant
à M. Francis BADIER et à M. Robert COLIN



Commémoration du 8 mai



Commémoration des déportés



Commémoration guerre d'Indochine